

## PLAN DE COURS SOMMAIRE

Sigle du cours	Titre du cours	Crédits	Temps consacré au cours
JAP-1010	Japonais élémentaire 1	3	3-0-0-6
<b>PRÉALABLE</b>	Aucun		

### DESCRIPTION DU COURS

Cours élémentaire de japonais destiné aux personnes qui désirent s'initier au japonais écrit et parlé et n'ont aucune notion de la langue. Il correspond au niveau pré-A1 du CEFR.

Le cours est réservé aux personnes dont la langue maternelle n'est pas le japonais.

Il se donne sur 15 semaines en automne et à l'hiver, et sur 7 semaines à la session d'été.

Il comprend 12 séances de cours et 2 examens.

### OBJECTIFS

**Objectif général du cours** : s'initier à la communication en japonais, oralement et par écrit, dans des situations de base de la vie courante.

**Objectifs communicatifs et linguistiques** : employer correctement les actes de parole et les structures linguistiques listés sous la rubrique *Contenus*.

**Écriture** : apprentissage des syllabaires Hiragana et Katakana (une centaine de signes); initiation au idéogrammes (Kanjis).

**À la fin du cours**, on peut écrire des phrases simples à la forme polie non-passée et passée, affirmative et négative, concernant les situations de base présentées dans le manuel : manger, se déplacer, faire des actions à des moments précis, seul ou avec d'autres personnes, etc.

### CONTENUS

**Actes de parole** : saluer, se présenter; remercier, s'excuser, faire une demande/une proposition, donner des prix, téléphoner; se déplacer et faire des actions à des moments précis, seul ou avec d'autres personnes.

**Contenu grammatical** : notion de thème et de sujet; structure de la phrase; affirmation, négation et interrogation; auxiliaire *desu* et forme verbale en *-masu*; passé et non-passé; verbes de déplacement, verbes transitifs de base; particules : *wa, ka, ga, no, mo*, etc; démonstratifs; etc.

### ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

**Évaluations sommatives** : tests d'écriture (2), devoirs (2), examens (2), compréhension/expression orale tout au long de la session.

**Évaluations formatives** : des activités d'évaluation formative ont lieu tout au long de la session (tests d'écriture, de vocabulaire, de transcription, etc.) afin de renforcer les apprentissages.

### REMARQUES

1. **Aucune documentation et aucun outil ne sont permis** lors des tests et examens.
2. L'École de langues se réserve le droit de modifier sans préavis les renseignements contenus dans ce document.